

Aussi, depuis un siècle, le Canadien a-t-il été à l'œuvre et à l'épreuve. Des paroisses, boulevards de la nationalité autant que de la religion, ont été fondées par les nôtres; ce sont les nôtres encore, des Canadiens-Français, qui, avec l'aide des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée ont les premiers ouverts à l'enfance et à la jeunesse, des écoles et des maisons d'éducation supérieures, puis établi d'innombrables missions. Ils ont, grâce au concours inlassable de nos admirables Religieuses, donné asile aux orphelins; et, par leurs soins, les malheureux et les malades ont trouvé des refuges et des hôpitaux pour les recevoir. Toutes ces merveilles ont été accomplies — est-il besoin de le dire ? — par des prêtres, des religieux et des religieuses de notre langue; et ce sont encore les nôtres presque exclusivement qui soutiennent et dirigent ces institutions catholiques, faisant l'admiration de tous ceux qui savent s'élever au-dessus des préjugés. Ce sont là des bienfaits qu'il importe de rappeler pour notre propre encouragement et pour l'encouragement de ceux qui viendront après nous. Là, disons le hautement, là est la raison première, la source principale du patriotisme qu'on a su nous inspirer, patriotisme tout imprégné d'un esprit de foi.

Mais tout en regardant le passé, nous penserons à l'avenir, Monseigneur, car il n'est permis à personne de s'endormir sur ses lauriers, et aux enfants de l'Eglise moins qu'à tout autre; et moins encore à nous, Canadiens-Français catholiques. L'Eglise rencontre des ennemis partout: partout les méchants s'attaquent à elle, à ses institutions, à ses enfants. Nous sommes catholiques et, comme tels, nous estimerons toujours un insigne honneur d'aider, autant qu'il nous sera possible, l'Eglise, notre mère, dans toutes ses luttes pour le Bien. Nous osons dire, Monseigneur, que vous pouvez compter sur nous pour maintenir haut et ferme, avec Votre Grandeur, et tous les vrais enfants de l'Eglise, l'étendard de la vraie religion catholique, l'étendard de la seule vraie civilisation, de la civilisation chrétienne.

Quoi qu'on ait dit et que l'on ose répéter encore, nous dirons comme vous, Monseigneur. Nous dirons que notre question scolaire n'est pas réglée et qu'elle ne le sera pas, tant que, selon la pensée de Léon XIII, d'illustre mémoire, elle n'aura pas été réglée conformément à la justice et au droit. La question des écoles du Manitoba, comme celle des écoles des nouvelles provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, n'étant pas réglée, nous restons, nous catholiques, sous le coup d'une véritable persécution, et de la persécution la plus cruelle et la plus odieuse, puisque ce n'est pas seulement une violation de la loi naturelle, du pacte constitutionnel et même des garanties de pleine liberté qui nous ont été données par le roi d'Angleterre sur la foi d'un traité solennel, mais au fond une persécution